

l'architecture d'aujourd'hui

SUPPORTS ET
SURFACES



PRINTED IN
FRANCE

M 02576 - 369 - F: 25,00 € - RD



Belgique 26 € - Luxembourg 26 € - Italie 25 € -
PORT. CONT. 25 € - Canada 45 \$ Can. - USA 35 \$ US
Allemagne 26 € - Espagne 25 € - Pays-Bas 26 €

jean michel place



Vue du Quai de la Saône et du quartier Saint-Nicolas depuis le quai du Brésil

Le parc portuaire Quais du Havre, interface ville-port

De haut en bas : basse ville du Havre, bassin Vauban, bassin des docks, quartier Saint-Nicolas, quai de la Saône et bassin fluvial. En vertical, la rue Bellot

Document Agence Bruno Fortier



Entre les quartiers de la basse ville du Havre, autour de la gare SNCF, et les bassins en eau profonde se déploient de petits bassins fermés (bassin Vauban, bassin des Docks, bassin fluvial, etc.) et le vieux quartier Saint-Nicolas. Celui-ci, où les terrains vagues et des hangars en déshérence voisinent avec des édifices industriels en reconversion, des chantiers de promotion privée sortant à peine de terre et de vieilles maisons retapées, est en pleine renaissance. Les quais et les rues principales sont bordés par 30 hectares de parc formant interface entre la ville et les installations portuaires. L'intervention paysagère est fondée sur deux matériaux, le béton et pavage et le gazon, sur lesquels sont disposés quelques éléments préfabriqués en bois, avec quelques plantations disséminées et des éléments arbustifs le long de la piste cyclable. Les éléments de mobilier préfabriqués – bancs, tables, abris (ceux-ci restant à venir), tous de mêmes proportions, sont de dimensions homothétiques. D'anciens fûts de canons

de marine plantés par la gueule au bord des quais paraissent destinés à servir symboliquement de bittes d'amarrage à un trafic fluvial désormais restreint.

La rue Bellot est, depuis le centre ville, l'axe de desserte nord-sud du quartier Saint Nicolas ; elle aboutit au quai de Saône, qui borde l'ancien bassin dit fluvial (raccordé à la Seine par un canal jusqu'en amont de l'estuaire). Ce bassin, pratiquement désaffecté aujourd'hui en tant qu'installation portuaire, est avec la rue Bellot le support de la première tranche du projet de parc portuaire.

La rue longe les installations portuaires d'un côté, de l'autre elle borde le quartier Saint-Nicolas. La limite de la zone portuaire est matérialisée par un tissage d'acier inox transparent à mailles très fines tendu, de 1,70 m de haut, en lés de 40 m. De jour, ce tissage offre une transparence visuelle à peine floutée sur les installations portuaires proches, jusqu'aux



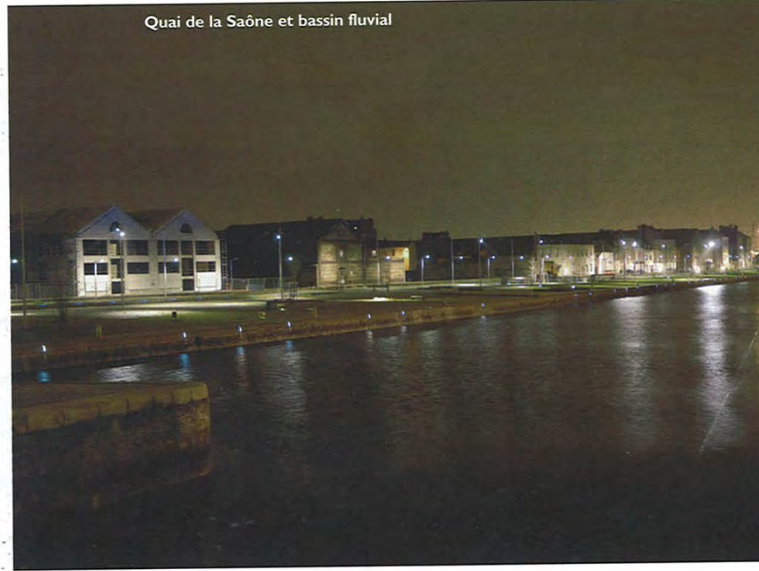
La rue Bellot en direction du quai de la Saône. À droite, les installations portuaires

Maître d'ouvrage : Ville du Havre
Programme : parc public 30 hectares,
 marché de définition 2002-2003
Coût total : 23 millions d'euros
Tranche 1, terminée en décembre 2006 :
 rue Bellot, quai de Saône, quartier Saint-Nicolas
Tranche 2 : docks Vauban,

réalisation programmée 2007-2008
Maîtrise d'œuvre : Agence Obras, Marc Bigarnet
 & Frédéric Bonnet, architectes-urbanistes mandataires,
 Jérôme Mazas, paysagiste. *BET* : Beture Infrastructure
 Louis Clair, Light Cibles, concepteur lumière
Photographies : Jean-Pierre Cousin, sauf mention contraire



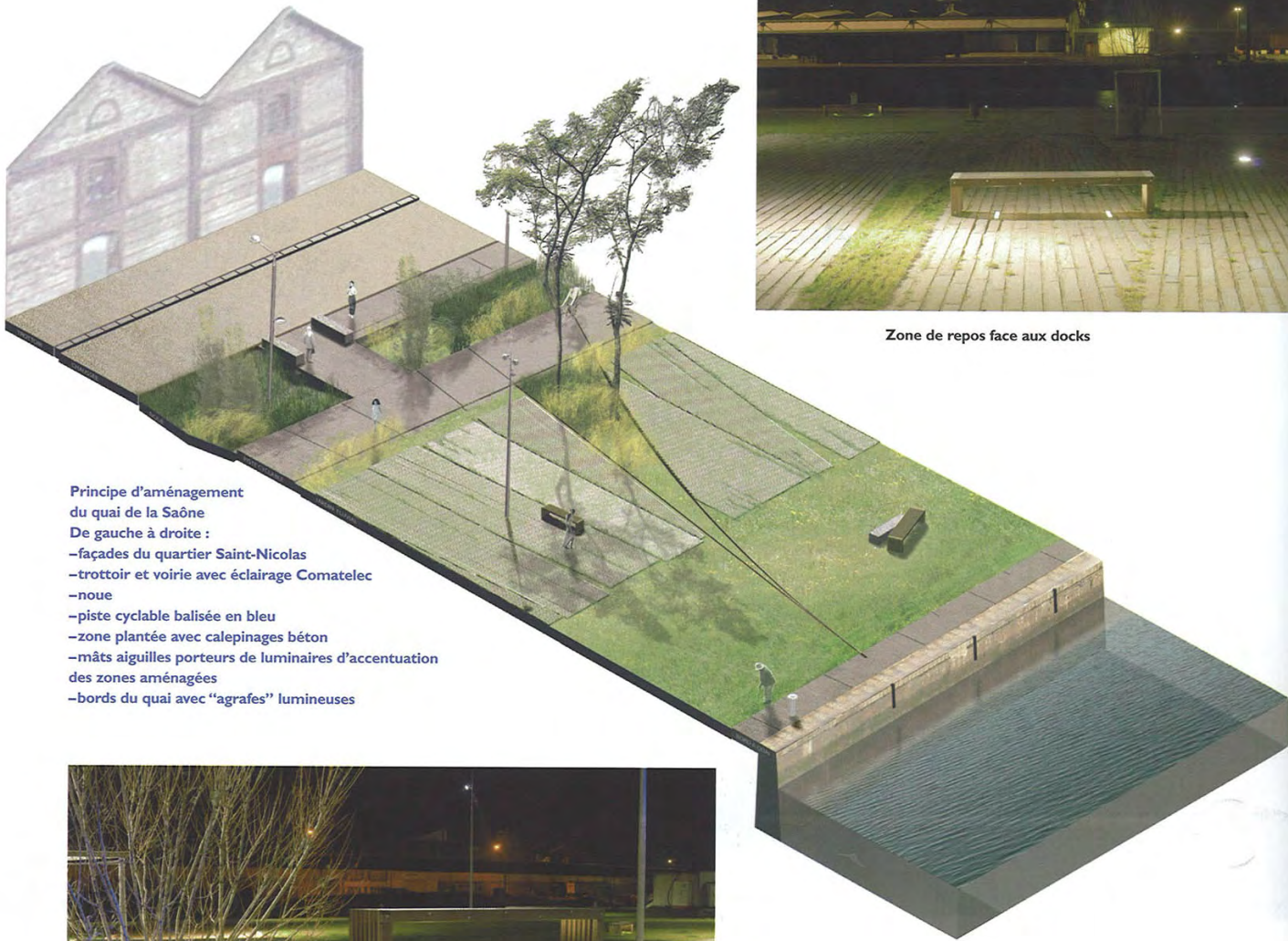
Le port et la basse ville vus depuis la rue Bellot



Quai de la Saône et bassin fluvial



Zone de repos face aux docks



**Principe d'aménagement
du quai de la Saône**

De gauche à droite :

- façades du quartier Saint-Nicolas
- trottoir et voirie avec éclairage Comatelec
- noue
- piste cyclable balisée en bleu
- zone plantée avec calepinages béton
- mâts aiguilles porteurs de luminaires d'accentuation des zones aménagées
- bords du quai avec "agrafes" lumineuses



Ci-contre à gauche : les tables éclairées par dessous, reflets bleus de la piste cyclable

Ci-dessous : face aux docks, des tables et bancs en caillebotis dans l'attente des convives

Page ci-contre à droite, quai de la Saône à l'heure du loup





bâtiments les plus élevés de la basse ville, qu'on devine en fond de paysage.

Pour l'éclairage rasant du tissage métallique de la rue Bellot, des réglottes fluorescentes Extérieur Vert sont encastrées dans le sol sur toute sa longueur. La voirie de la rue Bellot proprement dite est éclairée par des lanternes Comatelec suspendues à des caténaires. Les mâts acier Petitjean qui supportent les caténaires sont espacés de 50 m, deux lanternes sont suspendues dans l'intervalle compris entre deux mâts. Une particularité de cet éclairage est que les alignements de caténaires sont disposés tantôt d'un côté de la rue, tantôt de l'autre, disposition peu courante, mais qui ici brise une perspective dont l'étirement est inhospitalier.

Les agrafes en acier inox qui jalonnent la bor-

de des quais sont équipées de systèmes Lec à diodes blanches (leds). De même, la piste cyclable est jalonnée d'encastres Lec à diodes bleues. Des projecteurs Sill, intensifs et extensifs ont été posés sur des mâts aiguilles Technilum pour apporter des touches de lumière plus au moins élargies sur les aménagements des quais le long des bassins. Les tables et les bancs en caillebotis sont éclairés par des réglottes fluorescentes encastrées en-dessous dans le sol (Extérieur Vert). Le long des quais, la voie est éclairée par des lanternes Comatelec posées sur mâts Technilum.

Service lecteurs n°5 Comatelec

Service lecteurs n°6 Petitjean

Service lecteurs n°7 Technilum

Service lecteurs n°8 Sill

Service lecteurs n°9 Extérieur Vert